



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 20 février 2024

Président de la séance : Philippe GRATADOUR

Autres membres présents et délibérants :

- Christophe BACHOLLE¹
- Hélène FOUCHER
- Valérie MOREL
- Pierre NOUALHAGUET
- Jean-Philippe TORTEROTOT

I Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

II Plans programmes : avis conformes sur les dossiers déposés dans le cadre du cas par cas « ad'hoc » (en application des articles R.104-33 deuxième alinéa à R.104-35 du code de l'urbanisme)

Avis conformes favorables

- 2023_7671 : Modification n°2 du PLUi de l'ex canton de Fauquembergues (62)
- 2023_7673 : Modification simplifiée du PLU de Cagny (80)
- 2023_7672 : Modification n°1 du PLU de Grandfresnoy (60)
- 2023-7674 : Modification de droit commun n°1 du PLUiHD de la CAPH (59)
- 2024_7705 : Modification simplifiée n°1 du PLU de Cysoing (59)

Avis conforme défavorable

- 2023_7668 : Modification n°1 du PLU d'Estrées-Saint-Denis (60)
- 2023_7686 : Modification n°3 du PLU de Montataire (60)

1 Absent pour le dossier 2024_7700

III Plan programme : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- 2023_7594: PLUi du Sud Avesnois (59)

IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- 2023_7642 : AFAF de Ficheux (62)
- 2023_7610 : Zone d'activités des 4 vaux (59)
- 2023_7670 : Aménagement d'un parc d'activités mixtes sur la commune d'Erquinghem-Lys (59)
- 2023_7698 : Forage pour l'irrigation sur la commune de Cuvergnon (60)
- 2023_7706 : PE de Laucourt et Beuvraignes (renouvellement) sur les communes de Laucourt et Beuvraignes (80)
- 2024_7700 : Augmentation de la production du four verrier à 480 tonnes/jour sur la commune d'Arques (62)

V Autres dossiers soumis à délibération

V-1. Propositions d'absence d'observations au sens des articles R.122-7 et R.122-21 du code de l'environnement

- Néant

V-2 Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Néant

VI Autres dossiers

- Néant

Le Président de séance,



Philippe GRATADOUR